



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **lundi 07 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril, à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal de cette commune de RHUIS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Xavier BERNARD, maire.

Etaient présents : Xavier BERNARD, Maire
Marie-Thérèse PARASKEVAS, Louisiane DUCHATEAU-ROUGIER, Jean Paul FÉLIX
Adjoint au Maire

Antoine DAVENE de ROBERVAL, Serge DEWEL, Michel DUCHOSSOY, Virginie FERRET-COURTEL, Caroline HOFFERT, Jennifer LEROUGE, Thierry SEUTIN, conseillers municipaux.

Mme Caroline HOFFERT est arrivée à 18h42

M Antoine DAVENE de ROBERVAL, est *désigné* secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE

Le Maire présente au Conseil Municipal, le budget primitif 2025 s'établissant de la façon suivante :

- Section de Fonctionnement :

Dépenses 211 361.00 €

Recettes 306 401.31 €

- Section d'investissement :

Dépenses 314 086.70 €

Recettes 314 086.70 €

Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité le budget primitif arrêté comme cité ci-dessus.

11 voix « pour »

0 voix « contre »

0 voix « abstention »

Fait à RHUIS

Le 07 avril 2025

Pour le maire l'adjoint délégué

Marie-Thérèse PARASKEVAS

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié le :

Mis en ligne le :

PKS

